






GESTION ET MANAGEMENT

Licence Professionnelle mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien parcours-type Administration et gestion des entreprises du paysage


Aménagement paysager : conception, gestion, entretien

-  Niveau d'étude visé
BAC +3
-  Diplôme
Licence professionnelle
-  Domaine(s) d'étude
Gestion d'entreprises - Management, Paysagisme
-  Accessible en
Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance, VAE
-  Établissements
Université Toulouse Capitole



Présentation

 Code RNCP : 29733

Spécificités

- * Le programme de formation est prévu d'octobre à mai **en alternance** à raison d'une moyenne de 3 semaines en centre de formation et 3 semaines de stage en entreprise.
- * Les périodes en centre de formation se déroulent sur le site de l'Université Toulouse Capitole et sur celui du  Centre de Formation Professionnelle de la Cité des Sciences Vertes de Toulouse-Auzeville.

Etablissements partenaires

Diplôme National Baccalauréat + 3 ans d'études, délivré en partenariat avec  L'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville 



**Cité
Sciences
Vertes**
Centre de formation

Objectifs

Cette licence répond aux besoins professionnels du secteur de « l'aménagement paysager », dont les métiers proposés s'organisent autour de la conception paysagiste et de la réalisation d'aménagement paysager.

Il s'agira notamment de former des cadres en mesure de réaliser l'interface entre la direction et les équipes de chantier au sein de l'entreprise et donc de seconder le chef d'entreprise. Ces cadres pourront s'appuyer sur les connaissances techniques acquises lors de la formation et des expériences précédentes, complétées par des compétences en matière d'administration, de gestion et de

management. La formation a également pour finalité de préparer à la création ou à la reprise d'entreprise.

Savoir-faire et compétences

La licence repose sur un socle commun d'acquisition de compétences relevant de l'activité d'aménagement paysager : connaissance du secteur de l'aménagement paysager ; maîtrise des outils généraux de conception, de gestion et d'entretien des aménagements paysagers ; s'adapter aux caractéristiques des entreprises (grandes, moyennes et petites).

La formation est destinée à rendre capable :

- D'adhérer à la stratégie de l'entreprise et de prendre une part active au développement de celle-ci,
- De gérer un chantier dans ses dimensions techniques et humaines, mais aussi dans son aptitude à maîtriser les coûts dans un souci de rentabilité,
- D'entretenir et de développer une relation commerciale avec la clientèle,
- D'entretenir et d'organiser la relation avec les fournisseurs et partenaires professionnels,
- De répondre aux appels d'offre publics par une connaissance de base des procédures publiques,
- De négocier et conclure les contrats avec la clientèle (particuliers et professionnels).

Pour plus d'informations, **consultez la [fiche RNCP \(Répertoire National des Certifications Professionnelles\) de la licence professionnelle](#)** sur le site France Compétences.

Admission

Conditions d'admission

Accès par commission d'admission : l'admission est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par une commission pédagogique compétente pour la validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnelles. Ont notamment vocation à candidater les étudiants ayant validé 120 ECTS au titre des deux premières années de licence ou de tout autre diplôme – BUT, BTS, DEUST – du secteur paysager ou du secteur tertiaire, ainsi que, au titre de la formation continue, les personnes titulaires du bac ou d'un niveau bac+2 ayant acquis des compétences reconnues au cours d'une expérience professionnelle d'au moins trois années au sein d'une entreprise ou d'un organisme du secteur du paysage, ou d'un diplôme jugé équivalent ou au titre de la mobilité internationale.

Les capacités d'accueil sont consultables [ici](#).

Taux de réussite :

Les taux de réussite sont consultables [ici](#).

Inscription

Alternance : Cette formation est accessible en alternance. Si vous souhaitez suivre cette formation sous contrat d'alternance, cliquez [ICI](#) .

Etudiants titulaires d'un diplôme français, [ici](#) [ici](#) **consulter la procédure.**

Etudiants titulaires d'un diplôme étranger, [ici](#) **consulter la procédure.** Les modalités d'admission (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *eCandidatures...*) sont consultables [ici](#).

Dates clés :

Période de dépôt des demandes d'admission sur le téléservice *eCandidatures* : **du 9 au 23 mai 2023.**

Ces dates sont impératives, aucune demande ne sera examinée au-delà.

Et après...

Insertion professionnelle

Les débouchés correspondent à des fonctions d'encadrement au sein des entreprises du paysage. Outre le fait de **seconder le chef d'entreprise**, la formation est également destinée à préparer à la création ou à la **reprise d'une entreprise du paysage**.

Les débouchés principaux correspondent ainsi notamment à des fonctions de **conducteur de travaux, chef d'équipe, responsable de chantier ou bien encore directeur adjoint**.

En savoir plus :

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les [études](#) de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Pôle Alternance (FCV2A) :

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 12 87 14

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Préfabriqués - Parking Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Contact scolarité

SCOLARITE ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

Bureau AR 119 (bâtiment Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : scolaeslpro@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 35 93

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Cité des Sciences Vertes

BP 72647

31326 Castanet-Tolosan

Courriel : cfppa.toulouse@educagri.fr

Tél : 05 61 00 99 80

www.citesciencesvertes.fr

Contact scolarité formation continue

Formation continue – FCV2A

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 12 86 49

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

 Auzeville-Tolosane

Programme

Organisation

Les enseignements sont assurés en synergie par des enseignants de l'Université, des enseignants de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville et des intervenants professionnels du secteur paysager.

Ils sont organisés en Unités d'Enseignement, elles-mêmes divisées en matières et font l'objet d'une évaluation spécifique selon les modalités de contrôle des compétences.

Les cours dispensés à Auzeville sont indiqués en italique.

L'action de formation se déroule sur une période de 12 mois et représente un volume horaire global de 448 heures + professionnalisation.

SEMESTRE 5 – 133h CM + 49h TD

Bloc : Usages numériques/Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse – 28h TD

UE 1 : Informatique :

Gestion de base de données

Système d'information

Logiciel de comptabilité et statistiques

Initiation Access et Excel

Bloc : Exploitation de données à des fins d'analyse – 133h TD

UE 2 : Fonction adaptation/introduction au droit – 21h TD

UE 3 : Gestion comptable et financière – 56h TD

Comptabilité générale

Contrôle de gestion

Economie de l'environnement

UE 4 : Gestion analytique et gestion stratégique – 35h TD

Gestion analytique et stratégique des coûts – 21h TD

Gestion stratégique et stratégie d'entreprise – 14h TD

UE 5 : Droit des sociétés – 21h TD

Droit commun des sociétés – 7h TD

Droit spécial des sociétés à risque limité et illimité – 7h TD

Structuration des entreprises du secteur – 7h TD

Bloc : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel/Gestion et conduite de chantiers – 35h TD

UE 6 : *Fonction adaptation /étude de cas – 35h TD*

Bloc : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle – 14h TD

UE 7 : Gestion de crise – 14h TD

Typologie de crise et modes d'anticipation

Organisation face à la crise

SEMESTRE 6 – 46h CM + 273h TD

Bloc : Exploitation de données à des fins d'analyse – 49h TD

UE 8 : Relations humaines – 49h TD

Animation d'équipe – 10h30 TD

Développement personnel – 7h TD

Communication – 7h TD

Evaluation des performances – 7h TD

Gestion des conflits – 7h TD

Recrutement – 7h TD

Formation – 3,5h TD

Bloc : Expression et communication écrites et orales – 21h TD

UE 9 : *Langues étrangères – 21h TD*

Bloc : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel – 38,5 h TD

UE 10 : Relations fournisseurs – 10,5h TD :

Stratégie des fournisseurs et distributeurs

Règles de la sous-traitance et de la co-traitance

UE 11 : Droit du travail – 28h TD :

Relations individuelles et collectives

Protection sociale

Conventions collectives de branche

Bloc : Réalisation d'un diagnostic pour apporter des conseils / Mise en œuvre des politiques publiques et de stratégies de marketing et de communication :

UE 12 : Fonction adaptation /relation à l'entreprise – 28h TD

UE 13 : Contraintes économiques et réglementaires – 45,5h TD

Economie de la filière – 3,5h TD

Droit de l'environnement – 7h TD

Droit des marchés publics – 7h TD

Droit des marchés privés – 7h TD

Contentieux de l'urbanisme et de l'eau – 7h TD

Droit de la concurrence – 14h TD

UE 14 : Relation client – 28h TD

Typologie des clients

Notions de marketing/études de marché

Négociations

UE 15 : Contraintes professionnelles – 28h TD

Démarche qualité et certification 21h TD

Organisation professionnelle de la filière et du secteur – 7h TD

Bloc : Gestion et conduite de chantier

UE 16 : Professionnalisation (au choix selon public FI/FC – FA) :

Pour étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue : Stage (14 semaines, env. 490 H)

Pour les alternants : Accompagnement en mission entreprise - Projet professionnel appliqué (PPA) donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.

Bloc : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle – 126h TD

UE 17 : Projet tuteuré (obligatoire) avec soutenance – 126h TD

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situations, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces

enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique :

- Maîtres de conférences: Picod Nathalie, Sophie Sabathier, Douillard Julien, Boul Maxime.
- Doctorant : De Faramond Clémentine.
- Intervenants professionnels: Woock Elodie, Amelin Laurent, Denjean Christine, Herin Thomas, Sicre Maidou, Vila Aurore, Selmi Sarah, Hélène Couret, Le Fur Christine, Chavy Corine, Martin Christelle, Labigne Rachel.